

**POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTÉ**

**LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ**

VITAMINES A + B1 + B2 + C + D

EN VENTE CHEZ : **GROPII**

TEL. 46199/8/7

**A L'AMERICAIN**

RUE SOLIMAN PACHA ET AUTRES DES REVENDEURS

R.C. 76880

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte



**International Watch Co.**

SCHAFFHOUSE

QUALITE ET TRADITION

chez

**HOROVITZ & Cie**

JOAILLIERS

Montres de Marque

29, Rue Chérif Pacha

ALEXANDRIE

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

## Le 600ème anniversaire de l'entrée de GLARIS dans la Confédération

**A Glaris**

Les manifestations du 600ème anniversaire de l'entrée de Glaris dans la Confédération ont débuté mercredi qui était la journée de recueillement. Les usines étaient ouvertes et seules les maisons étaient pavées. Des leçons ont été données aux écoliers sur le sens de cet anniversaire, tandis que les cloches sonnaient pendant un quart d'heure dans la soirée. Des cortèges aux flambeaux ont eu lieu ensuite dans tous les villages, tandis que des feux étaient allumés sur les hauteurs. A Glaris même, un nouveau monument aux soldats morts pour la patrie a été inauguré. Il a été érigé par souscription publique sur l'initiative des officiers et sous-officiers glarinois. Des allocutions de circonstances furent prononcées par M. Rodolphe Schmid, directeur des affaires militaires du canton, et du lieutenant-colonel Feusi. Tous les noms des soldats glarinois morts durant les services actifs de 1914/18 et de 1939/45 sont gravés sur le monument.

La fête de jeunesse, la première manifestation des cérémonies du 6ème centenaire de l'entrée de Glaris dans la Confédération a débuté vendredi 6 juin par l'arrivée des délégations des Glarinois de l'étranger. Venus de 12 pays du monde, ils ont été reçus par le gouvernement de la salle du Grand Conseil. Des discours ont été prononcés par le landammann Heinrich Heer, qui a marqué l'attachement des Glarinois à leur patrie. Il a relevé la présence d'une délégation de la colonie suisse de New Glaris, dont les ancêtres ont quitté le pays, il y a un siècle. Puis des représentants des Glarinois de l'étranger ont évoqué leur attachement au pays. Ils ont remis au gouvernement un don, qui permettra l'achat d'un grand écusson. Au cours de l'après-midi, plus de 10.000 personnes ont fait la haie au passage du cortège historique et folklorique des enfants. Environ 5.300 élèves des écoles de tout le canton étaient arrivés à Glaris. Parmi les assistants on remarquait notamment le général Guisan. M. Stucky, chef du département de l'instruction publique, s'est adressé aux enfants pour leur montrer la signification de l'entrée de Glaris dans la Confédération.

Puis la journée officielle eut lieu samedi. Elle fut marquée par un grand cortège historique comprenant quelque 3.000 participants. Ce cortège a défilé de nouveau ses fastes le dimanche. Enfin un festival a été joué durant ces journées commémoratives.

**A Alexandrie**

Samedi soir vers 8 h. 16 de nos compatriotes glarinois résidant à Alexandrie s'étaient donné rendez-vous dans les jardins de Beau Rivage, afin d'y célébrer le 600ème anniversaire de l'entrée de leur canton dans la Confédération.

Ils avaient eu la délicate attention d'inviter à leur agape Mme et M. Rosset, consul de Suisse à Alexandrie.

Les promoteurs de cette fête avaient tenu à faire très bien les choses.

Le doyen des Glarinois de notre colonie, M. Klaesi dans une allocution pleine d'esprit, et dans le plus pur style et patois glarinois, retraça l'histoire du canton, rappelant les principales dates des événements vécus par leurs ancêtres, montra ce pays tout en longueur, sans terre cultivable, où le soleil est caché très souvent par la hauteur des montagnes et n'arrive à éclairer les vallées que quelques heures par jour, qui malgré tout, et grâce aux habitudes d'économie de ses habitants, à leur courage et persévérance, peut s'enorgueillir d'avoir les finances cantonales les plus saines, d'être au 1er rang des oeuvres sociales, et c'est avec regret qu'il constate, que malgré les nombreuses fabriques et industries qui se sont développées dans presque chaque village il faut encore que de très nombreux Glarinois s'expatrient afin de pouvoir vivre, mais si leur corps est loin de leur petite patrie, leur âme y reste, et ils reviennent très souvent se reposer au contact de la nature qui est si belle chez eux.

Par l'envoi d'un télégramme, tous les participants transmettent leur meilleurs vœux au gouvernement de Glaris. M. Rosset en termes chaleureux remercie M. Klaesi pour son discours et pour l'aimable attention que les Glarinois eurent envers Mme Rosset et lui-même en le conviant à leur charmante soirée.

A la grande joie de tous, M. le Consul Rosset, prononça son discours en dialecte suisse allemand et ce fut alla droit au coeur des participants. Le dîner fut des plus gais, et les vins que l'on y dégusta, firent que l'on se sépara assez tard, mais en emportant un radieux souvenir de la soirée passée à parler du pays lointain, mais toujours présent et cher au coeur de chacun.

La seule remarque un peu mélancolique, fut la constatation du manque de jeunes parmi les participants et qu'aucune photo ne perpétue cette charmante soirée.

MAURICE FIECHTER

## M. WEBER PARLE DE L'ECONOMIE SUISSE

A l'occasion de l'ouverture de l'assemblée des délégués de l'Union suisse des Sociétés de consommation à Bâle, M. Max Weber a apporté les salutations du Conseil fédéral et a déclaré notamment: La tâche essentielle du gouvernement du pays est de prendre les mesures propres à l'évolution sociale se déroulant dans le calme et à un développement normal de l'économie. Le Conseil fédéral ne surestime en aucune façon la puissance de l'Etat et espère au contraire que l'économie et ses organisations prennent elles-mêmes les grandes décisions et ne recourent pas à l'aide de l'Etat pour remédier à des difficultés relativement minimes. En revanche, il y a des tâches qui ne peuvent pas être résolues par les individus ou les divers groupes, mais seulement en collaboration avec l'Etat. La prospérité sociale et économique exige une certaine stabilité du niveau des prix. La politique économique suisse a pu enregistrer dans ce domaine, ces dernières années, des succès remarquables. Rappelons que depuis 1947, le coût de la vie dans notre pays, en prenant comme base le chiffre indice de 163, n'a varié que de 3 0/0 en bas et de moins de 5 0/0 en haut. C'est certainement un succès remarquable à une période où la plupart des pays souffrent d'une inflation plus ou moins forte et parfois de crises graves. Chacun doit cependant convenir que ce succès n'aurait pas été obtenu dans la même mesure sans les prescriptions de l'Etat. La situation économique mondiale est venue à notre aide ces derniers temps. Toute fois personne ne peut nous garantir qu'il ne se produira pas tout à coup des événements entraînant pour certaines marchandises une pénurie mettant en danger la stabilité des prix. Rien ne mettrait en péril notre sécurité intérieure comme une nouvelle dévaluation de la monnaie. Qui veut la fin veut les moyens.

M. Weber a ensuite énuméré les diverses mesures prises par les autorités fédérales pour enrayer la poussée des prix dans le domaine de la politique de l'argent et des crédits ou du bâtiment. Il est nécessaire que les autorités aient de nouveau la possibilité de promulguer au besoin des prescriptions sur les prix. Le Conseil fédéral compte sur la collaboration de l'ensemble de l'économie quand il s'agit d'entraîner par tous les moyens une augmentation générale des prix. Des mesures sont d'autant plus nécessaires que la situation internationale ne s'est nullement améliorée. On constate même ces derniers temps une aggravation de la tension. La guerre de Corée se poursuit et la zone des dangers en Europe ne s'est pas restreinte. Il est dès lors indispensable que les mesures tendant à assurer le ravitaillement du pays en cas de guerre soient maintenues au complet. Les réserves obligatoires du commerce doivent rester intactes, et il faut même de plus que l'on dispose de réserves normales. Il est regrettable que l'appel en vue de compléter les réserves des ménages n'ait rencontré qu'un faible écho. Chaque famille devrait disposer des réserves prescrites comme le demande leur intérêt et celui du pays.

En terminant, l'orateur a parlé du problème des armements. La situation tendue exige évidemment que l'on poursuive l'application du programme pour le développement de la défense nationale. Le projet de couverture des dépenses d'armement sur lequel une décision sera prise le 6 juillet prévoit une répartition équitable des charges. Le rejet de ce projet pourrait avoir des conséquences très graves pour l'économie et donnerait l'impression à l'étranger que la volonté de défense des Suisses a faibli.

## DANS NOS PARTIS AVANT LA SESSION PARLEMENTAIRE

**Groupe radical démocratique des Chambres fédérales**

Le groupe radical démocratique des Chambres fédérales s'est réuni sous la présidence de M. Hermann Haeblerlin de Zurich et en présence de M. Karl Kobelt, président de la confédération ainsi que des conseillers fédéraux Petitpierre et Rubattel.

En ouvrant la première séance du groupe qui se tient pendant la session d'été des Chambres fédérales, le président a fait allusion à la prochaine votation fédérale du 6 juillet sur le programme d'armements et il a insisté sur la nécessité militaire financière et politique d'accepter le projet, insistant sur les conséquences graves d'un rejet.

M. Piot, conseiller national a rapporté sur le projet d'arrêté relatif au ravitaillement en céréales du pays. Après une courte discussion et les déclarations complémentaires de M. Rubattel conseiller fédéral, le groupe a approuvé la rédaction primitive du projet du conseil fédéral qui diffère des propositions de la commission du conseil national auquel le conseil fédéral s'est rallié par la suite.

En ce qui concerne la prolongation de la participation de la Suisse à l'Union européenne de paiements, M. Speiser, conseiller de Etats a donné des indications et a recommandé l'adoption du projet. Le groupe, sans opposition, s'est prononcé en faveur des propositions du conseil fédéral, comme en faveur des décisions des commissions du conseil national et du conseil de Etats, M. Petitpierre, conseiller fédéral avait auparavant répondu aux réserves formulées par des membres du groupe.

**Groupe démocratique et évangélique des Chambres fédérales**

Le groupe démocratique et évangélique des Chambres fédérales s'est occupé, sous la présidence de M. Schmid-Rüdin, conseiller national, de Zurich, des affaires de la session. M. Lardelli, conseiller aux Etats, interviendra au moment où sera discuté le rapport du conseil fédéral en faveur de la situation des sentinelles placées aux postes de frontière éloignées. On devrait accorder à ces sentinelles, qui souvent, après avoir été instruites par la Confédération, passent dans des corps de police cantonaux ou communaux mieux payés, des augmentations de salaire suivant les régions. — Le groupe a constaté avec surprise que l'opinion publique suisse avait de nouveau appris, par le détour de la presse étrangère, la libération des saboteurs allemands. Une fois de plus, il réclame du conseil fédéral une politique d'information plus large. Après mûre réflexion, notamment à cause du danger d'inflation que cela représente, le groupe a approuvé à l'unanimité, après un exposé de M. Gadiet, conseiller national, la prolongation de l'appartenance de la Suisse à l'Union européenne de paiements ainsi que le crédit plus élevé exigé. Le groupe a approuvé finalement un rapport de M. Zigerli, conseiller national, sur la gestion de l'administration des alcools.

**Groupe des paysans, artisans et bourgeois des Chambres fédérales**

Le groupe du parti des paysans, des artisans et bourgeois s'est réuni le 3 juin sous la présidence de M. Wartmann, conseiller national, et en présence de M. Feldmann, conseiller fédéral. Après différentes communications du président, le groupe a pris position à l'égard du rapport, de gestion du Conseil fédéral, introduit et expliqué par MM. Bircher (Argovie) et Farner (Zurich), membres de la commission. Ensuite le conseiller fédéral Feldmann a donné des explications au sujet des questions d'administration constitutionnelle et juridique.

Des problèmes de mise en valeur des produits de l'agriculture et de la façon dont la Confédération s'en occupe, ont été vivement discutés. Le rapport de gestion a été accepté en principe.

**Groupe socialiste des Chambres fédérales**

Le groupe socialiste des Chambres fédérales a tenu, la première séance de la session, d'été sous la présidence de M. Bringolf, conseiller national (Schaffhouse) et en présence du conseiller fédéral, M. Mar Weber. Il a décidé de se faire représenter par une délégation à la conférence de l'Union interparlementaire qui aura lieu à Berne fin août, début de septembre, en présence des délégués d'une quarantaine de nations.

Le groupe a décidé d'autre part de répondre à une invitation de l'Association suisse pour le suffrage féminin pour examiner de nouveau la question de l'introduction du suffrage féminin.

Le groupe des paysans, des artisans et des bourgeois des Chambres fédérales s'est réuni, le 4 juin sous la présidence de

## SESSION D'ETE DES CHAMBRES FEDERALES

**CONSEIL NATIONAL**

de la Suisse sera d'environ 70.000 francs. L'arrêté portant adhésion de la Suisse à la convention est voté sans discussion par 119 voix contre zéro.

**Régie des Alcools**

MM. Chaudet (rad. Vaud) et Stadlin (rad Zoug) rapporteurs recommandent d'approuver le budget d'exploitation de la régie des alcools pour la période du premier juillet 1952 au 30 juin 1953, prévoyant 44.150.000 francs de recettes et 25.000.000 de francs de dépenses.

Le budget des alcools est voté sans discussion par 119 voix sans oppositions.

Le Conseil national aborde ensuite l'examen de la gestion du Conseil fédéral.

**Administration générale**

M. Piot, radical, Vaud, rapporteur, fait allusion à la pénurie de papier qui sévit dans le monde; il relève que les membres du parlement suisse ne s'en sont guère aperçus, des flots de documents continuant d'être déversés dans leurs boîtes aux lettres. L'orateur précise que 946 imprimeries ont reçu des commandes de la Confédération et que la rationalisation se poursuit dans l'administration.

**Département politique**

Le rapporteur, M. Boerlin, radical, Bâle-Campagne, affirme que la participation de la Suisse à l'Organisation européenne de coopération économique, de même qu'à l'Union européenne de paiements, a donné de bons résultats. Il félicite le Conseil fédéral des mesures prises pour restreindre le plus possible les exportations d'armes qui ont plus que doublé en 1951 par rapport aux années précédentes. M. Boerlin déplore ensuite que le gouvernement français ne juge pas nécessaire de mettre un terme à l'activité de certains agents provocateurs au service des douanes françaises. Notre légation à Paris est intervenue auprès du Quai d'Orsay, mais sans grand succès jusqu'ici. Le rapporteur fait aussi allusion à l'engagement de jeunes Suisses pour la Légion étrangère et il souhaite que quelque chose soit fait pour attirer l'attention de nos concitoyens sur les dangers de ces recrutements.

(Lire la suite en page 4)

**CONSEIL DES ETATS**

**Mardi 3 juin**

Au Conseil des Etats, le président M. Bossi, (rad. Tessin) prononce l'éloge funèbre de l'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy, décédé à Fribourg le 19 avril dernier. Les députés se lèvent pour honorer la mémoire du défunt.

Le président adresse ensuite les félicitations de la Chambre au peuple et au gouvernement du canton de Glaris qui fête ces jours-ci le 600ème anniversaire de son entrée dans la Confédération.

Puis il est procédé à l'assimilation d'un nouveau député radical Saint-Gallois, M. Albrecht, qui succède à M. Rohner élu Conseiller aux Etats, en remplacement de M. Flückiger, démissionnaire.

Sur rapport écrit de la commission des pouvoirs extraordinaires, le Conseil décide sans discussion, par 141 voix contre zéro, de confirmer divers arrêtés concernant: 1. — La navigation maritime sous pavillon suisse, l'assurance des équipages et le contrat d'engagement de marins; 2. — Le poids en pleine charge des camions automobiles lourds et des trains routiers et 3. — La création de possibilités de travail.

**Conseil de coopération douanière**

MM. Gitermann (socialiste Zurich) et Borel (rad. Genève) rapportent en faveur de l'adhésion de la Suisse à la convention portant création d'un Conseil de coopération douanière ayant son siège à Bruxelles. La convention tend à uniformiser le plus possible les régimes douaniers des Etats signataires et, dans l'intérêt du commerce à favoriser la collaboration douanière. La convention peut être dénoncée en tout temps, cinq ans après son entrée en vigueur. Les Etats membres, représentés au Conseil par un délégué, s'engagent à prendre à leur charge une partie des frais de l'Institution de Bruxelles. La part annuelle de la Suisse sera d'environ 70.000 francs.

**Mardi 4 juin**

Le Conseil des Etats a approuvé par 33 voix sans opposition, le compte d'Etat de la Confédération pour l'année 1951, qui se solda, on le sait, par un bon net de 9.600.000 fr. Le montant de la dette publique s'élève à 7.799,4 millions de frs.

Au cours de la discussion, M. Weber, conseiller fédéral, a donné quelques précisions sur certaines positions, relevant notamment que l'amélioration obtenue par rapport au budget résulte principalement du renvoi de divers travaux et de l'ajournement de certaines commandes. Mais pour 1952, il ne faut pas compter sur de telles améliorations, car on note déjà un accroissement des dépenses d'armements et une diminution des recettes douanières. Le financement du programme d'armements est donc indispensable.

Au département de justice et police, M. Schmutz, conservateur St-Gall, a relevé une diminution des dépenses pour les réfugiés hospitalisés en Suisse. Au département militaire, M. Fauquez, libéral Vaud, a expliqué pourquoi les dépenses n'ont été que de 666 millions, tandis que les crédits votés se montaient à 785 millions.

Au département des postes et des chemins de fer, M. Stüssli, Glaris, déclare que le bénéfice de 1951 réalisé par les PTT est le plus élevé enregistré jusqu'à présent. L'excédent total est de 51,9 millions, soit 18,5 millions de plus que le montant budgété. Il sera ainsi possible de verser 50 millions de francs à la Caisse fédérale sans qu'il soit nécessaire de majorer les taxes. Sur proposition de la commission la Chambre unanime décide d'attribuer au fonds d'égalisation des bénéfices une partie des 992.000 francs que le Conseil fédéral proposait de reporter à compte nouveau. Les autres départements n'ont pas donné lieu à des observations particulières.

**Vendredi 6 juin**

Vendredi matin, le Conseil des Etats, après rapport de M. Lusser (cons. Zoug) a voté sans discussion, par 29 voix contre 0, l'octroi à l'Institut des hautes études internationales à Genève d'une subvention annuelle de 100.000 francs pendant 10 ans, de 1952 à 1966. On sait que le canton de Genève versera de son côté 200.000 francs par an à cet institut.

## AU CONGRES DU PARTI DU TRAVAIL

### Revirement complet en faveur de Léon Nicole

Selon une version de bonne source sur le déroulement des discussions lors du récent congrès du Parti du Travail, il y eut un débat pour savoir si M. Léon Nicole serait admis à prendre la parole et, dans l'affirmative, combien de minutes lui seraient concédées pour sa défense. Finalement, il fut décidé que M. Léon Nicole parlerait pendant 45 minutes. L'orateur, durant ce laps de temps, parla brièvement de son passé puis de son action. Samedi, à minuit, M. Léon Nicole avait nettement l'impression qu'il serait exclu du Parti du Travail. La commission politique se réunit sur ces entrefaites en séances secrètes. Ses délibérations durèrent jusqu'à dimanche matin à 5 heures. Mais, au cours de la séance du dimanche les adversaires de M. Nicole adoptèrent une proposition diamétralement opposée à l'attitude qu'ils avaient jusqu'alors suivie à son égard. A ce qu'il paraît, M. Léon Nicole ne s'explique pas, aujourd'hui encore, ce changement d'attitude au cours du congrès. C'est le conseiller national Woog qui expliqua qu'il y avait lieu de ne pas exclure Nicole du parti et cela pour les trois raisons essentielles ci-après:

1 — Léon Nicole a toujours été partisan de l'internationalisme prolétarien.

2 — Léon Nicole a constamment défendu la politique de l'Union soviétique, même à

l'époque de la conclusion du pacte germano-soviétique par Ribbentrop et Molotov.

3 — Léon Nicole fut de tout temps un ami des travailleurs. En conséquence, le congrès décida par 189 voix contre 31 et 23 abstentions de ne pas exclure M. Léon Nicole du parti et cela sans lier cette décision à des conditions quelconques. M. Léon Nicole déclara, au demeurant, à ce propos, qu'il n'aurait jamais accepté et n'accepterait jamais de conditions.

Contrairement à l'attitude qu'il avait adoptée le dimanche à propos d'une exclusion éventuelle, le congrès, à l'instigation des adversaires de M. Nicole, évinça du comité directeur le seul membre qui était opposé en son sein à l'exclusion de l'ex-rédacteur en chef de la Voix Ouvrière, à savoir M. Pierre Novrazz, de Lausanne.

Il semble que M. Léon Nicole ne connaisse pas les raisons qui ont amené les leaders du parti au revirement complet d'opinion survenu dans la nuit de samedi à dimanche. A son avis, un facteur très important et décisif est intervenu durant la nuit. M. Nicole tient à relever, quant à lui, qu'il n'a aucunement sollicité à ce propos une aide extérieure quelconque.

La coutume veut, lors des congrès des partis communistes, que les participants applaudissent lorsque les noms de Staline et d'autres chefs communistes sont cités, cela pour témoigner leur respect. Un des orateurs, au cours du débat de samedi après-midi, désigna Léon Nicole du doigt, en clamant: « Léon Nicole, tu ne dois pas taper des mains lorsqu'on cite le nom de Staline, car tu n'es pas digne de l'applaudir ».

## M. PIERRE NICOLE ET LA VOIX OUVRIERE

LA SUISSE relate que M. Pierre Nicole quittera la semaine prochaine le pénitencier de Bochatz pour venir à Genève défendre ses intérêts de rédacteur de la VOIX OUVRIERE contre l'administration du journal postiste devant le Tribunal des prud'hommes. Conduit à Bochatz au début de janvier, M. Pierre Nicole a touché son salaire pour ce premier mois de l'année, mais depuis, bien que toujours rédacteur de la VOIX OUVRIERE et n'ayant reçu aucune lettre de congé, il ne perçoit plus son salaire, sous prétexte qu'il n'est plus employé. S'estimant lésé, M. Pierre Nicole, malgré les pressantes démarches et l'envoi de trois lettres chargées, restées sans réponse, à l'administration de la VOIX OUVRIERE, s'est vu dans l'obligation de faire citer ses patrons de la rue du Pré Jérôme, devant le Tribunal des prud'hommes pour refus de lui payer son salaire.

## DE LA PROTECTION DES ARMOIRES

Une récente nouvelle de l'ATS nous apprend la fin d'un procès, en Hollande, qui présente un intérêt particulier par les questions de principe qu'il soulève.

Il s'agissait de savoir si l'on pouvait permettre à une maison non suisse, domiciliée à l'étranger, de faire usage, dans un but commercial et lucratif, du nom «suisse» dans la désignation de la maison et de faire figurer les armoiries helvétiques (croix blanche sur fond rouge) sur ses papiers d'affaires, ses schémas et dans sa publicité. Le but commercial et lucratif étant lié au bon renom qu'on acquit, sur le marché mondial, le travail et les produits suisses.

Cette question d'application du droit pouvait se fonder sur des dispositions formellement négatives des lois suisses aussi bien qu'internationales ou hollandaises; le point faible est qu'il appartient à un juge étranger de déterminer si le sentiment national suisse est touché. Le défendeur de la maison en faute en a profité et a déclaré que les Hollandais ne pourraient pas se laisser dicter la loi par les Suisses! Que ceux-ci de

les remarques critiques de Suisses ayant visité la Hollande.

Il est en tout cas permis de se demander si un juge «hollandais» peut objectivement, et en toute indépendance décider si le sentiment national «suisse» est blessé par le mésusage de l'emblème de la souveraineté de la Confédération helvétique et de celui du nom suisse.

Après la décision de la cour suprême, on ne peut que féliciter les juges hollandais, d'autant plus que la maison en question a utilisé tout l'arsenal des moyens de cassation et de recours à sa disposition pour faire annuler l'arrêté qui lui avait été infligé en première instance. Elle a été jusqu'à présenter cet abus des armoiries suisses comme un hommage à notre pays. Le directeur de l'entreprise aurait déclaré dans la presse qu'en cas de condamnation définitive, il ferait suivre désormais toutes les marques suisses d'un point d'interrogation, afin de ne blesser personne». La sentence de la plus haute instance judiciaire de son pays étant rendue, aura-t-il recours à ce truc de maquignon? Cela reste à voir!

**Vers un nouveau plebiscite en Suisse**

L'initiative socialiste pour le prélèvement sur la fortune ayant été repoussée, le Conseil fédéral a fixé définitivement aux 5 et 6 juillet, la date de la votation sur le projet de financement des armements, adopté par les Chambres au cours de leur dernière session. Ce sera la cinquième votation fédérale de l'année.

AU PALAIS FEDERAL

DECISION DU CONSEIL FEDERAL
Dans sa séance du 6 juin, le Conseil fédéral a nommé les membres de la délégation suisse chargée d'ouvrir prochainement des négociations avec la République fédérale allemande...

LA SUISSE A L'ETRANGER

LA MAISON SUISSE DE RIO
On va poser la première pierre de la Maison suisse de Rio de Janeiro, sur l'emplacement des anciens bâtiments de la Société suisse de bienfaisance...

LE C.I.C.R. ET L'AMERIQUE LATINE
Le président du comité international de la Croix-Rouge a reçu M. José Luis Laris, chargé de mission à la délégation mexicaine...

M. DE TRAZ, EN MISSION EN EXTREME-ORIENT
M. Traz, directeur adjoint du Comité international de la Croix-Rouge vient de partir en brève mission au Comité pour l'Extrême-Orient...

UNE NOUVELLE RAME AUTOMOTRICE DES CFF

La première des automotrices électriques avec fourgon à bagages vient d'être mise en service par les CFF. Ces automotrices ont été commandées pour les lignes secondaires...

COMITE D'ACTION SUISSE POUR LE FINANCEMENT DES ARMEMENTS

Les représentants des partis radical, démocratique, conservateur, bourgeois, démocratique et évangélique populaire se sont réunis à Berne pour fonder un comité d'action suisse en faveur du financement des armements...

M. Eugène Dietschi, conseiller national, (Bâle) a été élu président du comité à l'unanimité, alors que les vice-présidents sont MM. Häfelin, conseiller aux Etats; Conrad, conseiller national; Weber, conseiller aux Etats; Schmid-Ruedin, conseiller national, Zigerli, conseiller national et Josi, conseiller national.

Le comité adresse un appel à tous les citoyens suisses les invitant à accepter le 6 juillet, le projet de financement des armements qui doit procurer au pays les moyens nécessaires pour renforcer la défense nationale.

Les électeurs de Thoune avaient à choisir le successeur de M. Paul Kunz, démissionnaire, à la présidence de la ville. Ils ont élu M. Emile Baumgartner, radical, par 2917 voix contre 2811 au candidat socialiste, le conseiller national Walter Stinzi.

M. Baumgartner est adjoint à la section de l'Assurance-chômage de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail.

Un projet d'achat de terrain au prix de 250.000 francs a été adopté.

L'exploitation de la ligne Furka-Oberalp sur tout son parcours, de Brigue à Disentis, a repris dès le 8 juin.

La cérémonie traditionnelle du «dies academicus» s'est déroulée jeudi 5 juin à l'aula de l'université, sous la présidence du professeur Bujard, recteur de l'université, et en présence de représentants des autorités genevoises.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

Dans nos Cantons



LA FIEVRE APHTEUSE DANS LE FRICKTAL

Le vétérinaire cantonal argovien a constaté la fièvre aphteuse le 5 juin dans deux étables de Eiken dans le Fricktal. Dix vaches, trois veaux et trois porcs ont été immédiatement abattus. Des mesures de protection de la vaccination du bétail ont été ordonnées. La fête cantonale de musique qui devait se tenir à Frick dimanche a été ajournée.



GRAND CONSEIL BALOIS

Des propos très violents ont été échangés, jeudi, au Grand Conseil de Bâle, entre députés socialistes et populistes au cours des débats sur la proposition de M. Schneider, socialiste, demandant que le gouvernement examine la question de savoir si une loi ne devrait pas être promulguée selon laquelle les membres du Parti du Travail ne pourraient pas être fonctionnaires, employés ou ouvriers du canton de Bâle-Ville. Les orateurs ont souvent été interrompus par des adversaires, de sorte que le président du Conseil, M. Weber, socialiste, a dû maintes fois intervenir énergiquement pour des rappels à l'ordre et pour exclure de la salle un député populiste qui justement s'apprêtait à quitter les lieux lorsque la police fit son apparition. M. Schneider a exposé longuement les principes qui l'incitent à demander la promulgation d'une telle loi. Il faut que des faits soient les paroles. Le Parti du Travail est une colonne de mercenaires ennemis en Suisse, prêts à vendre leur pays, étant constamment au service de Staline. Ils doivent être exclus des fonctions publiques. Le parti socialiste a pris cette initiative parce qu'il considère menacés ses conquêtes et ses buts. L'orateur a cherché, par de nombreux exemples, à présenter les prétendus bienfaits du régime communiste dans les Etats du Kominform. Les affaires d'espionnage en Suède et les batailles de rues à Paris devraient être des avertissements. M. Martin Stohler, socialiste, exprime des vues contraires à son collègue Schneider, estimant que la procédure préconisée par ce dernier porte atteinte à la liberté de pensée et de conscience. Il a un trop grand respect de notre démocratie. On ne peut pas sauver la liberté sociale par des lois d'exception.

LE C.I.C.R. ET L'AMERIQUE LATINE

Le président du comité international de la Croix-Rouge a reçu M. José Luis Laris, chargé de mission à la délégation mexicaine...

M. DE TRAZ, EN MISSION EN EXTREME-ORIENT

M. Traz, directeur adjoint du Comité international de la Croix-Rouge vient de partir en brève mission au Comité pour l'Extrême-Orient...

UNE NOUVELLE RAME AUTOMOTRICE DES CFF

La première des automotrices électriques avec fourgon à bagages vient d'être mise en service par les CFF. Ces automotrices ont été commandées pour les lignes secondaires...

COMITE D'ACTION SUISSE POUR LE FINANCEMENT DES ARMEMENTS

Les représentants des partis radical, démocratique, conservateur, bourgeois, démocratique et évangélique populaire se sont réunis à Berne pour fonder un comité d'action suisse en faveur du financement des armements...

UN FILM SUR LA LUTTE CONTRE LA MALARIA

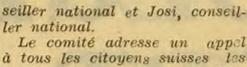
Au Palais des Nations a eu lieu la première mondiale du film «L'ancien Curse» (l'ancien fléau), qui présente le travail accompli dans le contrôle de la malaria en Thaïlande du Nord, organisé en commun par l'OMS, le Fonds international de secours à l'enfance et le gouvernement thaïlandais. La séance s'est déroulée en présence de nombreux délégués à l'actuelle Assemblée mondiale de la santé.

COMITE D'ACTION SUISSE POUR LE FINANCEMENT DES ARMEMENTS

Les représentants des partis radical, démocratique, conservateur, bourgeois, démocratique et évangélique populaire se sont réunis à Berne pour fonder un comité d'action suisse en faveur du financement des armements...

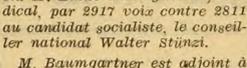
COMITE D'ACTION SUISSE POUR LE FINANCEMENT DES ARMEMENTS

Les représentants des partis radical, démocratique, conservateur, bourgeois, démocratique et évangélique populaire se sont réunis à Berne pour fonder un comité d'action suisse en faveur du financement des armements...



POUR PROTEGER L'INDUSTRIE TEXTILE

Le Conseil d'Etat de Glaris a adressé une requête au Département fédéral des finances et des douanes en faveur de l'industrie textile. Il demande que les tarifs douaniers soient modifiés de manière que cette industrie soit mieux protégée.



ELECTION DU PRESIDENT DE COMMUNE

Le premier tour de scrutin pour l'élection du président de commune de St. Moritz en remplacement de l'hôtelier Emil Spiess, décédé, n'a donné aucun résultat. A une majorité absolue de 227 voix, les 4 candidats ont obtenu les voix suivantes: Rosold Sommer (dém.) 185, Giacomo Soravia (ind.) 99, Garl Natter (ind.) 97 et Hermann Roth (ind.) 68.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE PROCLAS

La vallée de Lagnez a commencé lundi les fêtes du 600ème anniversaire des batailles de Proclas et de Mundau contre les seigneurs de Montfort et Werdenberg-Sargans. Les manifestations ont été précédées de la sonnerie des cloches de toutes les communes de la vallée, dimanche soir, alors que le canon tonait et qu'on allumait les feux.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.



POUR PROTEGER L'INDUSTRIE TEXTILE

Le Conseil d'Etat de Glaris a adressé une requête au Département fédéral des finances et des douanes en faveur de l'industrie textile. Il demande que les tarifs douaniers soient modifiés de manière que cette industrie soit mieux protégée.



ELECTION DU PRESIDENT DE COMMUNE

Le premier tour de scrutin pour l'élection du président de commune de St. Moritz en remplacement de l'hôtelier Emil Spiess, décédé, n'a donné aucun résultat. A une majorité absolue de 227 voix, les 4 candidats ont obtenu les voix suivantes: Rosold Sommer (dém.) 185, Giacomo Soravia (ind.) 99, Garl Natter (ind.) 97 et Hermann Roth (ind.) 68.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE PROCLAS

La vallée de Lagnez a commencé lundi les fêtes du 600ème anniversaire des batailles de Proclas et de Mundau contre les seigneurs de Montfort et Werdenberg-Sargans. Les manifestations ont été précédées de la sonnerie des cloches de toutes les communes de la vallée, dimanche soir, alors que le canon tonait et qu'on allumait les feux.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

LE DIEZ ACADEMICUS A GENEVE

Après avoir remercié les autorités et félicité son successeur, le professeur Antony Babel, qui préside depuis plusieurs années aux Rencontres internationales de Genève, le professeur Bujard termina en formant le vœu que l'université prospère par l'effort conjugué de tous.

vie plus stable. Le chef du gouvernement neuchâtelois a attiré, en conclusion, l'attention sur les dangers de la haute conjoncture et sur la nécessité de lutter résolument contre le danger d'inflation qui pourrait en résulter.

Puis, M. Max Petitpierre, chef du Département politique, a pris la parole mais, a-t-il précisé d'emblée, en tant que citoyen neuchâtelois. L'usage veut, en effet, que le Conseil fédéral ne soit représenté officiellement qu'aux quatre grandes foires nationales de Bâle, Lausanne, Lugano et Saint-Gall. L'orateur a tenu, toutefois à féliciter ses compatriotes d'avoir su mettre sur pied une manifestation aussi réussie que le Comptoir. Ce dernier, affirmait-il, dans sa péroraison, aux applaudissements de l'assistance est une oeuvre de solidarité et c'est là le principe auquel toutes les relations humaines devraient être subordonnées.

La journée s'est terminée par une visite des quelque 300 stands qui se répartissent sur une superficie de 10.000 mètres carrés environ.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

UNE ENTREVUE SECRETE DE JOLIOT-CURIE ET D'ANDRE BONNARD A LAUSANNE

La «Nouvelle Revue de Lausanne» rapporte que le professeur Joliot-Curie, président du Mouvement des Partisans de la Paix, est venu à Lausanne, pour y voir le professeur André Bonnard. Il a franchi en automobile la frontière suisse près de Vallorbe et était accompagné de son secrétaire et de deux autres éminences du communisme international. Le journal assure que cette visite du professeur Joliot-Curie va provoquer de profonds remaniements dans la structure du parti communiste suisse. Une réorganisation serait envisagée, centrée sur la personne du professeur André Bonnard lui-même.

La «Nouvelle revue de Lausanne» prétend même qu'en attendant MM. Vincent, Woog et Muret ont reçu l'ordre de considérer comme nulles les résolutions votées par les sections contre Léon Nicole. Le journal rappelle que le professeur Bonnard a fait une carrière assez discrète jusqu'à maintenant. Il s'est affiché tout d'abord en qualité de sympathisant intellectuel à l'Association Suisse-URSS; il a donné ensuite des conférences et s'est rendu à plusieurs reprises à Moscou. Il fait parti du Comité central européen des Partisans de la Paix.

Le journal lausannois affirme enfin que le professeur Joliot-Curie et les trois personnes qui l'accompagnaient sont repartis mercredi matin de Lausanne. Ils ont franchi la frontière suisse de nouveau près de Vallorbe, jeudi à 10 heures du matin.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau conseil communal de la Chaux-de-Fonds a été constitué. Il reste formé de 3 socialistes, 1 radical et un populiste.



JANTZEN LIMITED, BRENTFORD, MIDDLESEX, ENGLAND

LA JOIE DE S'HABILLER se résume en une coupe provenant de chez Melki's Maître Drapier Rue Tewfick No. 13 - Tél. 20438 Alex. R.C.A. 36449

LAI Linee Aeree Italiana Ligne ALEXANDRIE-ATHENES ROME-MILAN Départ d'Alexandrie chaque MARDI et VENDREDI à 9 h. 30 a.m. Pour informations s'adresser aux Agents Généraux: E.F.T.R.O. (S.A.E.) 21, Talaat Harb Pacha, - Tél. 28182 ou aux Agences de voyages membres de l'I.A.T.A.

Si vous n'avez encore rien décidé pour vos vacances, la "PHAROS S.A.E." vous offre la possibilité de visiter PARIS - LA COTE D'AZUR - CAP FERRAT JUAN LES PINS - CANNES - ALPES ITALIENNES RIVIERA - SAN REMO - LES LAOS EN PARTICIPANT A SA CROISIERE DE 37 JOURS AU PRIX DE L.E. 165 Départ d'Alexandrie 9/7/52 Retour d'Alexandrie 15/8/52 Séjours en FRANCE et ITALIE dans les hôtels de première catégorie Les places étant limitées inscrivez-vous dès aujourd'hui

sls PACE RAPIDITE LUXE CONFORT d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.) Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

La nouvelle Farine lactée C'est la joie de Bébé Préparation instantanée Faisa chaude Nestogen

# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## SERVICES DIVINS



**EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE**  
15, rue de la Poste

**DIMANCHE 15 JUIN 1952**

9 h. Catéchisme.  
9 h. 45: Culte public en langue française.  
9 h. 45: Ecole du Dimanche.

### RECEPTION

Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au Presbytère sur rendez-vous. Tél. au bureau 24249.

**DOMICILE DU PASTEUR**  
Presbytère de Camp de César, 29, rue Bolbitine, Tél. 70650.

**EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE**  
39 Avenue Fouad Ier

**DIMANCHE 15 JUIN**

9 h.: Ecole du Dimanche.  
10 h.: Culte: «LA FAMILLE DE JESUS».  
5 h. p.m.: Culte à l'Eglise Anglaise de Meadi.

### NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, en date du 5 juin, de

**OLGA - RENEE**

filles de M. et Mme René Montant.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, M. et Mme Gaston Montant, et nos meilleurs vœux de bonheur à la petite Olga.

## CERCLE SUISSE DU CAIRE

**DIMANCHE 15 JUIN 1952**

### MENU

Vol au Vent Joinville

Noix de Veau Rôtie au Four  
Pommes Châteaufort  
Haricots Verts au Beurre  
Salade Andalouse

Bande Milfeuille aux Abricots

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.  
Tél. 56785.

## QUE VOIR CE SOIR ?

### Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA** — Tél. 29054 — «Ultimo amore» (Clara Calamai, Andrea Checchi).
- AMIR** — Tél. 27693 — «The desert fox» (James Mason, Jessica Tandy).
- FOUAD** — Tél. 25832 — «Le plus beau péché du monde» (Dany Robin, Georges Marchal) (2e semaine).
- LA GAITE** — Tél. 71225 — «Taran's secret treasure» (Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan); «Lorna Doone» (Richard Greene, Barbara Hale).
- METRO** — Tél. 22850-22859 — «Mutiny on the Bounty» (Charley Laughton, Clark Gable).
- MOHAMED ALY** — Tél. 25106. «Please, believe me» (Deborah Kerr, Robert Walker).
- RIALTO** — Tél. 24694 — «Goodbye, my fancy» (Joan Crawford, Robert Young).
- RIO** — Tél. 28036 — «Cuore ingrato» (Carla Del Poggio, Frank Latimore).
- ROYAL** — Tél. 26239 — «The battle of Apache Pass» (John Lund, Jeff Chandler).
- STRAND** — Tél. 22322 — «My friend Irma goes West» (Dean Martin, Jerry Lewis).

Doux à offrir...  
Doux à recevoir



## A ALEXANDRIE

### NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

Groupe d'Alexandrie

Une réunion aura lieu le

**JEUDI 12 JUIN à 20 h. 45**

au CERCLE SUISSE de Chatby

THEME DE LA DISCUSSION

## La Presse et les Suisses à l'Etranger

introduit par M. MAURICE FIECHTER

Tous les Suisses et Suissesses y sont cordialement invités.

Un SOUPER LEGER sera servi à 20 h.

Comme de coutume, les frais seront partagés entre les participants. Pour le souper, prière de s'inscrire auprès de Mohamed jusqu'à jeudi à midi au plus tard.

## COLONIE SUISSE D'ALEXANDRIE

Tous les Suisses et Suissesses d'Alexandrie, âgés d'au moins 20 ans, immatriculés au Consulat de Suisse, à Alexandrie, depuis au moins un an et ayant maintenu leur résidence à Alexandrie depuis au moins un an, sont invités à prendre part à l'

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA COLONIE

qui aura lieu au CERCLE SUISSE A CHATBY, le

**Vendredi 20 Juin 1952, à 18h. 30 précises.**

Cette assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :  
1.) Lecture du procès-verbal de la réunion du 17 Mai 1952.  
2.) Approbation de modifications à la rédaction de l'acte constitutif de la «Fondation Médicale Anglo-Suisse» et de son annexe, arrêtés et approuvés en Assemblée Générale le 17 Mai 1952.  
3.) Pouvoirs à donner aux fins de passation de l'acte constitutif de la nouvelle Fondation (En modification des pouvoirs déjà donnés par l'Assemblée du 17 Mai 1952).

## SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE



**SAMEDI 21 JUIN à 2 h. 30 p.m.**

**DIMANCHE 29 JUIN à 9 h. a.m.**

### ENTRAINEMENT

## Fête annuelle du Conservatoire de Musique d'Alexandrie

(7 Juin 1952)

Fête aimable s'il en fut. Fête d'enfants et pour grands. Fête sans prétentions mais fête où chacun fête sa réussite et les connaissances acquises. Programme varié où le ballet, l'orchestre et la musique s'alternent.

L'on m'a souvent insinué l'immaturité pour certains et la dureté pour les autres. En vérité il ne m'est jamais venu à l'esprit de critiquer des élèves. Et si quelque fois j'ai usé de mes armes, c'est pour mieux indiquer le chemin à suivre. L'expérience des années est toujours un exemple à retenir. Sous bénéfice de cette explication je note :

*Classe enfantine et Cours préparatoires (6 à 9 ans).* — J'ai précédemment eu l'occasion de dire tout le bien que je pense de cette classe placée sous la direction de Mme Elsy Filus qui vient de retourner d'un voyage d'études, munie de matériaux très utiles et intéressants, et de notre jeune collègue Jeannette Puparich. Ces cours ont pour but, de développer chez l'enfant, le sens du rythme, l'oreille tonale et la mémoire musicale, trois capacités qui constituent les éléments essentiels de l'aptitude musicale. Avec un peu d'effort, d'attention et d'initiative, cette classe donnera des résultats certains en vue d'une éducation-base-musicale de nos futurs musiciens. Je cite parmi les vedettes du groupe le grand pianiste, mon jeune ami P. Tramon (9 ans). La toute gracieuse Nadia Ony (9 ans), la petite Sheila Weinstein (8 ans) et Jimmy Weinblatt dit le «délitieux». A vrai dire le Maestro Guido Nicoletti qui avait joint à cette classe le groupe instrumental du Conservatoire a su diriger tout le monde à la baguette donnant à la symphonie des Joutets de Haydn une physionomie dont l'auteur songeait sans doute la réalisation dans un monde d'enfants pour la grande joie des grands.

pousser plus loin ses investigations artistiques, il faudrait peut-être se dégager du «déjà là» pour réinventer des formes expressives neuves. Elle semble, — mais elle est si jeune — soupçonner l'existence des tendances chorégraphiques modernes, qui ouvrent le chemin à des ressources insoupçonnées. J'ai une grande confiance en elle et j'espère qu'un jour, ma plume sera ses éloges sans les réserves actuelles !!!

*Piano.* — Mme Josette Algazi a récemment été diplômée de notre Conservatoire. Je ne connais pas la mention dont on la gratifie. Les diplômes ne m'intéressent que pour autant qu'ils donnent la preuve d'un minimum de connaissances. Mme J. Algazi possède en tous cas une bonne technique et beaucoup de bonne volonté grâce auxquelles elle arriva à exécuter l'œuvre techniquement difficile: «Variation sur un thème de Haydn op. 56 b» de Brahms. Devra-t-elle peut-être se souvenir que dans ces variations il y a un départ du classicisme musical qui aboutit graduellement au plus pur romantisme — ce phénomène typiquement allemand — d'où souvent le père Haydn est surplacé en faveur de la conception ronflante de Brahms. Il ne faut, jamais oublier que ce qui caractérise le romantisme, c'est la névrose individuelle de chaque auteur et dans ses variations, Brahms, assume le rôle ambivalent du fils, héritier privilégié d'un domaine tonal, à l'abri duquel il accumule par ses variations les forces qui lui permettront de le désagréger. Cette observation est sans prétention aucune rien que pour montrer que les tendances actuelles d'une interprétation ne puisent pas des ressources dans des «crescendi» et «decrecscendi», et que les ralentis sont les accessoires d'un tout. Il y a beaucoup d'autres choses encore à étudier.

*Classe d'Ensemble.* — Dans le Concerto pour quatre pianos et orchestre à cordes d'après Vivaldi, de Bach, Mlles F. Banoun, Laura Hourwitz, Lea d'Ambrada et Myriam Schechter, ont avec grâce prêté leur savoir à la réalisation d'une œuvre. Intéressante honnête et qui ne tend à l'épanouissement d'un art qui a donné son épanouissement dans les ballets réalisés sur des compositions de Ravel (Pavane pour une infante défunte) et de Mompon (Jeunes filles au jardin). J'ai aimé la façon dont elle est réalisée dans ses inflexions et accent, selon les occasions et que sans l'observation de nos nuances il est impossible de saisir la monotonie, de G. Satriani.

## SOCIÉTÉ "HELVETIA" ALEXANDRIE

L'ouvrage sera fermé du 20 mai au 6 octobre.

Les distributions auront lieu comme à l'ordinaire le 1er lundi de chaque mois.  
Le Comité

## AU CAIRE

### UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

**MARDI 17 JUIN 1952**

Réunion au CERCLE SUISSE D'EMBABEH

Les autos partiront de l'Hôpital Victoria à 4 h. p.m. pendant la saison chaude.

## LA VIE DE L'ESPRIT

### LE DIEU DU CORAN

Conférence du Prof. ARNALDES

Dans son vaste panorama de la pensée philosophique et religieuse des six ou sept premiers siècles de notre ère, M. Arnaldes a pensé avec raison faire une place à l'Islam, et quoi qu'il n'ait pas dit ses raisons pour le faire, on peut aisément les deviner. La première est que nous vivons en pays islamique et que l'Islam a des titres à notre attention curieuse. La seconde est que le plus croyant des Chrétiens peut se poser avec intérêt et fruit la question du contenu religieux de ce qui fut la dernière des Révolutions.

Avec sa manière directe, on pourrait même dire impérieuse, qui est d'aller de suite à l'essentiel et de planter son interrogatoire au cœur le plus vivant des problèmes, le conférencier écarte la question des sources du Coran. Pour lui l'originalité et la valeur de ce livre sont telles que c'est à cela qu'il faut s'attacher d'abord. Ensuite il repousse d'emblée l'interprétation du Coran qui l'identifie à la religion naturelle, puisque l'Islam est sans dogmes, sans prêtres et sans organisation ecclésiastique. «La religion du Coran, dit-il, n'a certainement aucun rapport avec un déisme-dix-huitième siècle, à la manière de celui de Voltaire. Cela n'est que la caricature. Alors, qu'est-ce que le Coran ?

Le Coran est la religion du Livre de la Révélation; il est le dernier sceau mis par Dieu à la série des Révolutions, et cette Révélation est si claire, si immédiate qu'elle supprime le problème de l'opposition de la science et de la foi. «La révélation coranique, dit Massignon, condense et bloque les prophéties dans une perspective nouvelle et unique». Arrivé au terme de cette route, le croyant en se retournant peut voir tout le chemin parcouru. Mais ce terme ne prétend pas être un progrès sur une autre révélation. Il existe en lui-même et par soi, supprimant irrésistiblement tout ce qui le précède.

Le Coran veut instaurer définitivement la foi d'Abraham, l'Abraham de la Bible est l'homme de la Promesse. Dans le Coran, il devient le croyant de la foi pure. L'homme reçoit comme le choc brutal et impératif d'un Dieu qui s'impose à lui, au nom d'un rapport qui a toujours existé: car l'homme est fait pour Dieu. Mais ce Dieu fort de sa transcendance ne peut qu'élever l'homme. «Il est significatif, dit M. Arnaldes, que le terme arabe «amar» qui veut dire vie, signifie aussi commander, ordonner. Ce passage d'un sens à l'autre révèle une des profondes perspectives de l'Islam».

La conséquence est que c'est seulement dans et par cette révélation que la vérité religieuse peut s'accomplir. L'homme doit admettre que toute existence est en Dieu, accepter cette existence.

Dieu est seul et c'est lui qui donne l'existence et la fin. Il faut donc pratiquer en Dieu un abandon complet, d'autres disent une complète reddition. Cet abandon fait partie de l'homme. L'homme par nature nait musulman; il est par nature adepte d'Allah. Quand il l'aura reconnu, viendront ensuite et tout naturellement soumission, confiance et crainte. Cette crainte n'est pas la peur de Dieu, mais la peur d'un néant sans Dieu. L'Islam établit donc un couple

inégal, mais constitué par Dieu même. Et ce Dieu est avant tout le créateur par excellence. Mais il n'est pas question pour l'homme que Dieu l'aide à réaliser ses aspirations personnelles. Dieu a donné à l'homme sa place dans le monde et il met le monde à sa disposition. Mais il lui donne tout cela en tant que créature responsable. Si le judaïsme est basé sur l'élection, le christianisme sur la liberté, l'islamisme est fondé sur la responsabilité. En conséquence le croyant a à rendre compte, et l'idée du jugement tient une grande place dans cette foi. La révélation coranique s'inquiète peu du mal; elle rend l'homme responsable de ce mal, même s'il n'en est pas l'auteur.

D'autre part, l'Islam ne connaît pas l'amour, sentiment trop humain et indigne de Dieu. D'ailleurs l'amour recouvre toujours marchandage et intérêt. Il faut «touts admettre de Dieu et ne jamais le questionner. D'où aussi la place très grande faite à toutes sortes d'ordres, de préceptes, les uns tout matériels, les autres spirituels, mais auxquels doit répondre l'obéissance intégrale du croyant. Car tout ce qui vient de Dieu est également important, les prescriptions les plus minutieuses, de même que les commandements les plus élevés. Ici, il n'y a pas à distinguer entre la lettre et l'esprit; l'esprit commande aussi si les plus terre à terre des injonctions.

Le Coran dans son essence est une chose incréée. Mais que dire du Coran articulé ? Quel est le mode de liaison entre l'âme du Prophète et l'Ange Révélateur ? Comment passer d'un Coran incréé, c'est-à-dire révélateur de l'essence de Dieu, à un Coran formulé et écrit ?

C'est ici que s'est posée, de même que pour la Révélation chrétienne, la grave question de la traduction d'une Révélation. Il faut donc étudier maintenant le rôle que l'arabe a joué dans cette traduction.

Qu'est-ce que l'arabe ? Selon un spécialiste Massignon «l'arabe cogule la vérité avec la réfugence du cristal. L'idée jaillit de la gangue de l'expression comme l'étincelle du silex». La langue arabe est dure. Elle tend au dépouillement avec ses accumulations de synonymes. Il semble pré-adapté à la révélation du Dieu de l'Islam, à cause d'un génie bien particulier. La conséquence est que l'étude du Coran demande l'établissement d'études grammaticales, d'où par voie de déduction, l'importance de la grammaire.

Les premiers grammairiens qui se penchèrent sur le Coran étaient des Grecs convertis à l'Islam. Mais comme du point de vue de la Révélation, il est sacrilège de développer les idées contenues dans le Coran, les grands savants arabes combattirent la méthode, les travaux des Grecs.

La dérivation par exemple est interdite. Si le Coran dit: «Dieu vainc, il est impossible de dire: «Dieu est vainqueur». Toute innovation est défendue. On ne peut même, changer un voyelle, car en le faisant on tue le mot dans ce qu'il a de divin. La véritable théologie islamique tend à retrouver un arabe éternel. Par la pure grammaire, on retrouve la logique éternelle. Car l'arabe du Coran est fixé

dans l'éternité de Dieu. Comme il en est une des manifestations, il est par delà l'humain. Chaque mot doit pulvériser le croyant, comme un projectile.

On reconnaît ici une vieille doctrine qu'on a toujours opposée aux travaux de la critique biblique et qui a été ressuscitée à la fin du XIXème siècle sous le nom de théopneustie (inspiration divine) après les recherches du rationalisme. Elle pose en principe l'inspiration plénière de la Bible jusqu'en ses moindres termes, et même jusque dans les contresens du texte.

En ce qui concerne le Coran, les rencontres de la pensée divine et de la pensée humaine se sont faites selon deux courants: une voie mystique et un courant néo-platonicien.

Il n'y a pas à s'étonner de ce fait. Toute grande religion a tracé deux sillons au sein de la sensibilité religieuse: celui de l'expérience directe qui peut aller jusqu'à l'absorption en Dieu; celui de la pensée qui fournit des caches à l'individualisme de l'existence. Et quand la religion, comme cela s'est passé pour l'Islamisme et le Christianisme, a bénéficié d'une autorité qui a eu à départager le fait de l'expérience et celui de la doctrine, cette autorité a été toujours amenée à équilibrer, dans la pratique d'un juste milieu, l'expérience religieuse et doctrine.

Ceci amène nécessairement au problème du mysticisme.

Du mysticisme, le conférencier donne une définition bien savoureuse.

«Le mystique est un révolté contre l'étatisation de l'adoration de Dieu». Il refuse tantôt par soi d'absolu, tantôt par excès de plénitude religieuse de s'adapter au conformisme de l'époque. Plein d'un esprit vivifiant, il voit dans l'organisation du culte, dans l'automatisme de ses moyens matériels, dans l'usage formel d'une terminologie d'où tout vrai sentiment religieux a fait la lettre qui tue. C'est pourquoi il a le besoin irrésistible de revenir aux sources, et à qui donc irait-il si ce n'est à Dieu senti autre par son absence que par sa présence ?

Mais il serait faux de croire, selon M. Arnaldes que le mystique se dresse contre la Révélation. Dans son effort qui dépasse souvent les limites de l'orthodoxie, il ne veut pas s'évader de la lettre, mais au contraire y entrer plus profondément. L'autorité de la tradition dans l'Islam le rappelle à l'ordre. Elle veut maintenir l'équilibre entre l'élan mystique qui dépasse les pratiques et la définition de la vérité.

On doit reconnaître qu'il y a une grande ressemblance entre mystiques chrétiens et mystiques musulmans. Toutes les études qu'on en a faites montrent une parenté de structure de l'âme et du langage. Mais, selon le conférencier, cette ressemblance est superficielle. Car, il est difficile en fait de séparer l'attitude du mystique du système religieux dans lequel il évolue. Et ce système est bien différent.

Du VIIème siècle au XIIIème, la collaboration entre chrétiens et musulmans fut féconde. Elle a cessé après la Renaissance, alors que s'instauraient d'autres méthodes de pensée. Mais l'alchimie et toutes les recherches semi-scientifiques et semi-philosophiques que ce mouvement engloba, montrent des traces de ce qui fut un des plus étranges mouvements de synthèse universaliste.

L'alchimiste et philosophe espagnol Raymond Lulle (1235-1315) surnommé l'illumine, a écrit un livre qui témoigne encore de ces contacts. Il suppose trois sages, trois initiés qui veulent convertir un gentil. Ce sont un Musulman, un Juif et un Chrétien. Ceci prouve l'exposé des divergences d'opinions de trois confessions bien différentes. A la fin le gentil est converti, mais on ne sait à quelle foi.

On peut considérer cela comme une parabole. La foi est au-delà de tout langage créé. La communication des hommes entre eux à travers l'imperfection du langage est un mystère. Un autre mystère plus profond encore, la communication de l'homme avec Dieu.

Cette langue est une langue secrète. On pourrait l'appeler selon la métaphore d'un Alexandrin «la voix de la lumière». C'est sur cette conclusion mystique que M. Arnaldes termine son exposé.

A. J. Patry

"Un séjour en Suisse dans la maison des Egyptiens"

Altitude: 1300 - 1800 m.



Etablissement de premier rang  
Confort - Tennis - Golf - Piscine

## HOTEL BELLEVUE

Ambiance familiale et sympathique  
Tout confort - cuisine réputée

Au cœur des Alpes vaudoises, dans un site magnifique, à proximité des montagnes et de nombreux buts d'excursion.

## VILLARS-sur-OLLON

(Suisse)

## BUFFET DE LA GARE

des C.F.F. Bâle

Charles Müller - Soutter

Tél. 5.96.60.

LE RESTAURANT SATISFAIT TOUTS LES GOUTS

Salons réservés pour conférences et réunions de famille.

Livraison à domicile.

## Avant qu'il ne soit TROP TARD!

SONGEZ DES A PRESENT A VOTRE VOYAGE

## PELTOURS

...le soin de l'établir

Réservations : Bateaux - Avions - Chemin de fer - Hôtel

## SEMIRAMIS HOTEL

Tous les soirs dîners dansants dans le cadre intime de son Cabaret

R.C.C. 182

## HERRLING & Co

FORMERLY

J. ROLO & Co

12, & 16 Rue Sidi Metwalli. — Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE

## NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN

## IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS

Département Assurances:

HELVETIA LTD.: Assurances Maritimes  
ST. GALL

DOMINION INSURANCE Co. LTD.:  
LONDON Assurances Incendie

## SPIRO SPATHIS

Manufacturer of Mineral Waters

High Class Productions

8 Sharia Khalig El Khûr (Emad El Din) — CAIRO  
Tél.: 51038 — R.C. Cairo 4925

SESSION D'ETE DES CHAMBRES FEDERALES

1er TRIMESTRE 1952

(Suite de la page 1)

CONSEIL NATIONAL

M. Arnold, popiste, Bâle, propose, pour des raisons connues, de ne pas approuver la partie du rapport concernant l'Organisation européenne de coopération économique.

M. Feldmann, conseiller fédéral, répond que des décisions seront prises prochainement; toutefois, les conditions dans lesquelles les fraudes ont été commises ne sont pas les mêmes au Tessin que dans le Jura bernois.

une découverte importante n'a pas obtenu de ses supérieurs tout l'appui qu'il aurait été en droit de recevoir.

Rubattel, conseiller fédéral, confirme en réponse aux inquiétudes exprimées par deux députés, que l'exécédent de 40 millions de francs du bilan technique de l'AVS sera consacré à l'amélioration des rentes et éventuellement il permettra d'éviter que les personnes de 65 ans, exerçant encore une activité lucrative, continuent de payer des cotisations.

M. Schmid-Ruedin, démocrate, Zurich, et von Tobel, indépendant, Zurich, développent le premier une interpellation, le second un postulat concernant la liquidation de l'accord de Washington.

La gestion du département de Justice et Police est approuvée, tout comme celle du Tribunal fédéral et celle du Tribunal fédéral des assurances.

On passe ensuite à la Division de l'agriculture, qui n'appelle aucune observation particulière. La gestion de l'Economie publique est approuvée.

M. Gressot (cons. Berne) attire l'attention sur l'insuffisance des quais de la gare de Porrentruy qui constitue un danger permanent pour les voyageurs et il s'étonne que les travaux de transformation n'aient pas encore commencé, comme prévu.

En ce qui concerne l'accord de Washington, M. Petitpierre rappelle brièvement les résultats obtenus et les raisons, déjà rendues publiques, pour lesquelles la liquidation de cet accord n'est pas encore définitive.

Le chef du Département déclare que toutes les mesures possibles sont prises pour réduire autant que faire se peut les accidents dans l'aviation militaire. Souvent, les enquêtes d'ont établi, les accidents sont dus à des fautes de pilotes, parfois aussi à la fatalité.

M. Escher, chef du département, donne lecture d'une lettre de la direction générale des CFF, disant que les travaux seront entrepris dès que les crédits nécessaires seront disponibles. La question sera étudiée lors de l'établissement du budget des constructions des CFF.

M. Dietschi (rad. Soleure) formule des critiques à propos de l'activité de ce service, en ce qui concerne l'utilisation des forces hydrauliques du Spol et de l'INN. Le député soleurois estime que les intérêts du Parc national suisse ne sont pas suffisamment protégés.

M. Schmid-Ruedin est satisfait de cette réponse. Le postulat von Tobel est accepté et la proposition Arnold est repoussée par 127 voix contre 3.

Le chef du Département déclare que toutes les mesures possibles sont prises pour réduire autant que faire se peut les accidents dans l'aviation militaire. Souvent, les enquêtes d'ont établi, les accidents sont dus à des fautes de pilotes, parfois aussi à la fatalité.

M. Escher, chef du département, donne lecture d'une lettre de la direction générale des CFF, disant que les travaux seront entrepris dès que les crédits nécessaires seront disponibles. La question sera étudiée lors de l'établissement du budget des constructions des CFF.

M. Dietschi (rad. Soleure) formule des critiques à propos de l'activité de ce service, en ce qui concerne l'utilisation des forces hydrauliques du Spol et de l'INN. Le député soleurois estime que les intérêts du Parc national suisse ne sont pas suffisamment protégés.

Le président Renold, salue aux applaudissements de la salle, une vingtaine de ressortissants de New-Glaris (USA) qui se rendent aux fêtes commémoratives de Glaris et qui ont tenu à assister aux travaux du Parlement.

Le chef de l'instruction a remis aux officiers instructeurs des directives sur les précautions à prendre à l'occasion d'examen et d'épreuves physiques.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

M. Duttweiler, (indépendant) (Berne), désire savoir ce que la confédération entend faire pour soutenir la production cinématographique suisse.

Le chef du Département Militaire rend hommage au corps des officiers instructeurs et il exprime une fois encore sa très vive sympathie aux familles des victimes.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

M. Schütz (soc. Zurich) insiste pour que les travaux de révision de la loi sur la circulation des automobiles et des cycles soient activement poursuivis.

Le chef du Département Militaire rend hommage au corps des officiers instructeurs et il exprime une fois encore sa très vive sympathie aux familles des victimes.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

M. Favre, (cons. Valais), président de la commission de gestion, répond que si Pierre Nicole a été condamné ce n'est pas pour avoir critiqué des conseillers fédéraux, mais pour avoir calomnié le pays et enfreint des dispositions très claires du code pénal.

Le chef du Département Militaire rend hommage au corps des officiers instructeurs et il exprime une fois encore sa très vive sympathie aux familles des victimes.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

M. Feldmann, conseiller fédéral, précise que Pierre Nicole a agi au mépris des intérêts du pays et au service d'une cause étrangère; sa condamnation par le Tribunal fédéral est pleinement justifiée.

Le chef du Département Militaire rend hommage au corps des officiers instructeurs et il exprime une fois encore sa très vive sympathie aux familles des victimes.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

M. Huber (soc. St. Gall) déplore quant à lui, que d'autres cantons appliquent ce même article beaucoup trop rigoureusement.

Le chef du Département Militaire rend hommage au corps des officiers instructeurs et il exprime une fois encore sa très vive sympathie aux familles des victimes.

M. Escher, conseiller fédéral, ajoute que les critiques formulées à l'égard du service sont absolument injustifiées.

M. Agostinetti (soc. Tessin) rapporte ensuite sur la gestion des PTT.

La situation économique

La Commission de recherches économiques, dans son rapport sur la situation économique pendant le 1er trimestre de 1952, conclut par les observations suivantes:

L'activité économique internationale a encore fléchi par rapport à la période de prospérité due aux événements de Corée, et les consommateurs demeurent sur la réserve.

Cette évolution internationale n'a pas été sans effet sur la Suisse; selon certains symptômes observés durant le trimestre, notre situation économique se détend et l'on voit même se dessiner un net recul dans certains secteurs de la production textile.

Le mouvement des comptes de chèques et de virements postaux qui donne également une idée de la marche des affaires, s'est encore intensifié durant le 1er trimestre.

Le marché de l'argent, dont la situation n'a guère changé au cours du trimestre, se caractérise en général par sa liquidité.

Dans une année de prospérité exceptionnelle, les comptes d'Etat ne se sont bouclés que par un bénéfice insignifiant (10 millions de francs. Des symptômes toujours nombreux révèlent que notre activité économique, jusqu'ici anormalement intense, est en voie de s'affaiblir.

Le mouvement des comptes de chèques et de virements postaux qui donne également une idée de la marche des affaires, s'est encore intensifié durant le 1er trimestre.

Le marché de l'argent, dont la situation n'a guère changé au cours du trimestre, se caractérise en général par sa liquidité.

Dans une année de prospérité exceptionnelle, les comptes d'Etat ne se sont bouclés que par un bénéfice insignifiant (10 millions de francs. Des symptômes toujours nombreux révèlent que notre activité économique, jusqu'ici anormalement intense, est en voie de s'affaiblir.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE-MARSEILLE-GENES (via Naples) par le s.s. "EL MALEK FOUAD" Prochains départs: Vendredi 20 Juin, Vendredi 18 Juillet, etc. etc.

LA BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT S.A.E. vous offre pour vos voyages les facilités de ses LETTRES de CREDIT pour TOURISTES, sur l'ALLEMAGNE, l'ANGLETERRE, l'AUTRICHE, la BELGIQUE, CHYPRE, le DANEMARK, l'ESPAGNE, la FRANCE, la GRECE, la HOLLANDE, l'ITALIE, le LIBAN, la NORVEGE, la SUEDE, la SUISSE, la SYRIE, la TURQUIE, etc...

BANQUE MISR Société Anonyme Egyptienne Inscrite au Rég. du Comm. du Caire Sub. No. 2° Fondée en 1920 Siège Social LE CAIRE - 151, Rue Emad el Dine Succursale: ALEXANDRIE - Rue Stamboul Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne Service de Coffres-forts Privés Agences en Egypte: Moutsky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi, Bourse de Minet el Bassal, Damanhour, Chebin el Kom, Benha, Zagazig, Mit Ghamr, Beba, Choumet Boch, El Facln, Maghaha, Beni-Mazar, Malla-wy, Samallout, Abu Korkas, Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussie, Abou-Tig, Manfalout, Tima.

THE LAND BANK OF EGYPT BANQUE FONCIERE D'EGYPTE Sté. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédival du 10/1/1905 Siège Social à ALEXANDRIE CAPITAL £ 1.000.000 - RESERVES & PROVISIONS £ 305.000 Prêts sur Hypothèques à long ou court terme Acquisition de créances hypothécaires Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

Comptoir National d'Escompte de Paris Agence d'Alexandrie A partir du Lundi 9 Juin 1952, le numéro d'appel des téléphones des Services de l'Agence sera le suivant: 31540 (6 Lignes) Imprimerie PROCACCIA

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE DU JEUDI 12 AU MERCREDI 18 JUIN 1952 JEUDI Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin où personne ne marche. (Sagesse orientale) VENDREDI Les qualités de l'esprit font des jaloux; celles du coeur ne font que des amis. SAMEDI Que ta première règle soit de te respecter toi-même. (Pythagore) DIMANCHE La sincérité est la partie essentielle du caractère de l'homme. (Kant) LUNDI Nous pouvons tous quelque chose, peu ou beaucoup, et ce que nous pouvons, nous le devons. (Pussy) MARDI On fait toujours volontiers ce que l'on aime; si vous aimez le bien vous le feriez. (Vinet) MERCREDI L'honneur ne se défend ni par l'épée ni par le bouclier, mais par une vie intégrale et irréprochable. (J.-J. Rousseau)

AVANT LA SESSION PARLEMENTAIRE (Suite de la page 1) M. Herzog, conseiller national (Bâle) a rapporté sur le projet concernant la nouvelle organisation du ravitaillement du pays en céréales panifiables. Après une brève discussion, le groupe a décidé d'approuver les propositions de la commission qui est parvenue à une entente avec le Conseil fédéral. Il a décidé également, après un exposé de M. Bratschi, conseiller national (Berne) d'approuver les comptes d'Etat de 1951. Après une longue et vive discussion, qui a fait suite à un exposé du président du groupe sur le projet de prolonger l'appartenance de la Suisse à l'Union européenne de paiements, le groupe s'est prononcé en principe en faveur du projet du Conseil fédéral pour le maintien de la Suisse dans l'UEP. Cette prise de position n'a toutefois pas eu lieu sans certaines appréhensions relatives aux abus qui ont eu lieu et qui ont entraîné des pertes considérables des crédits garantis par la Confédération, et aux risques futurs. On a relevé expressément dans le groupe qu'il appartenait en premier lieu à l'industrie privée de couvrir les risques et de ne pas laisser ceux-ci à la Confédération. Le groupe présentera, au cours de la discussion de cet objet devant le Conseil national, un projet de réduction de la quote suisse, et cela en con-

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.) Reg. Comm. 30139 Atelier complet pour construction de CARROSSERIES et CHASSIS pour AUTOBUS, CAMIONS, etc. Transports de produits pétroliers et marchandises générales par camions citernes et camions à plateforme ALEXANDRIE: Direction Générale Téléphone: 71436 Branches Transports 28731-2, 21227, 28930 AZHAR: LE CAIRE Téléphone: 79094 SUEZ: Téléphone: 211 PORT-SAID: ISMAILIA: Téléphone: 484 Téléphone: 348